L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 29 MARS 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE, 29 MARS.

VENTES DE DEMAIN, LUNDI.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un terrain dans l'îlet compris entre les rues St-Claude, Tremé, du Quartier et de l'Esplanade; aussi un autre terrain ou portion de terre sise dans la même îlet que le terrain ci-dessus.

Par M. W. Newman, au No 18 de la rue de Chartres—Bottes, Souliers et Brodequins.

Par Geo. Pearson, au No 41 de la rue Robertson—Beaux meubles, piano, nattes neuves, fourneau, machine à coudre, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No. 23 de la rue Chartres—Marchandises sèches, lingerie, draps, soieries, jeans, casimir, tweed, &c.

Par Placide J. Spear, dans le Passage de la Bourse, près Douane—Magnifique mobilier de salon, en acajou, presque neuf et en bon état; autres meubles, pendules, &c.

ATTENTION!!

Vente Continuée.—La vente à l'encan par le shérif pour le compte de la succession de A. Constant Hearing, de meubles, etc., sera continuée, demain, à 5 heures, P. M., aux magasins d'entrepôt, No. 23 et 25 rue d'Orléans entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District.

ATTENTION!!

Propriétés Améliorées, de Valeur à l'Encan par le Shérif.—Nous appelons l'attention publique sur la vente aux enchères qui aura lieu demain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, par le ministère du shérif, d'un terrain situé dans le Deuxième District rue du Quartier entre celles St Claude et Tremé, et d'une portion dans la profondeur immédiate du dit terrain, ensemble avec les quatre maisons de résidence converties en ardoises qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Pour le détail et les conditions voir aux annonces.

☞ Mardi prochain, 31 mars, à 11 heures du matin, M. Placide J. Spear, encanteur, vendra au magasin de M. G. Lavie, 122 rue du Canal, un riche assortiment d'articles de fantaisie, importés d'Europe. Nous n'avons pas besoin de vanter ces marchandises, tout le monde sachant ici que M. Lavie n'importe rien qui ne soit choisi dans les meilleures fabriques européennes. La vente aura lieu sans limite ou réserve attendu que M. Lavie se retire de cette ligne d'affaires pour porter toute son attention sur des articles de lingerie pour hommes. Voyez l'annonce à la colonne des encans.

DEUX LOTS DE VALEUR DANS LE TROISIÈME DISTRICT. MM. Nash & Hodgson, encanteurs, vendront samedi prochain une belle maison de résidence en bois à deux étages et deux lots de terre au coin des rues Darbigny et Kerlerec, à 1/3 comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit. Voyez l'annonce.

SPECTACLES.

Dimanche, 29 mars,

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La Baronne et Mam'zelle Rose.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Rentrée de Alice Harrison dans la nouvelle pièce intitulée Stratagem et Black Crook.

THÉATRE ST. CHARLES—Débuts de MM. Baker et Farron, comédiens distingués.

La Loi du Dimanche.

Nous croyons inutile de discuter de nouveau la loi du dimanche, nous n'avons pas à convertir nos lecteurs à cet égard, mais un de nos confrères ayant annoncé que M. Kellogg était disposé à signer le bill qui interdit de vendre le dimanche, nous croyons devoir présenter quelques observations sur les conséquences de cette signature.

D'abord M. Kellogg se mettrait à dos toute la communauté à l'exception d'un très petit nombre de puritains. Toute tentative pour vouloir réformer des mœurs et des habitudes invétérées dans une population de 200,000 âmes sans distinction de parti, ni de race, serait très mal vue et très mal accueillie. Sans parler des nombreux procédés qui ont été partout, mis en œuvre, et avec succès, pour éluder la loi du dimanche, trois moyens de contestation, parfaitement fondés, pourront être opposés à l'application du bill passé par l'Assemblée du Mechanic's Institute, si M. Kellogg le signe.

Le premier moyen est tiré de ce fait que le bill a été pris et voté dans la chambre en même temps qu'un autre bill, ce qui vicie le vote sur les deux bills. Voici, en effet, l'extrait du procès-verbal officiel de la séance à ce sujet.

M. Devezin, d'Orléans, appelle le bill du Sénat No. 440, intitulé un acte pour exempter l'université Leland de taxes en vertu de l'article 3,233 des statuts revisés.

M. Gair, d'Est Feliciana, propose, *comme amendement*, de prendre le bill du Sénat No. 3, intitulé un acte pour fermer les débits de boissons ouverts au public et pour empêcher la vente des liqueurs spiritueuses ou fermentées le dimanche.

Et les deux bills ont été *pris ensemble* et, sur le vote pour suspendre le règlement, le vote par ouis et nons a été demandé par M. Hahn de St. Charles, et Boatner, d'Union, ce qui a donné le résultat suivant: Les bills ont subi leurs diverses lectures, et ont finalement passé. les titres étant adoptés, et ordre a été donné d'en envoyer avis au Sénat.

Il résulte clairement de ce procès-verbal qu'il n'y a eu qu'une seule motion et qu'un seul vote pour la suspension du règlement à l'égard des deux bills et le texte même sur le passage final des deux, rapproché de ces expressions "les deux bills ont été pris ensemble" indique également qu'il n'y a eu qu'un seul et même vote pour le passage des deux bills.

Cette circonstance doit suffire pour frapper de nullité les deux bills ainsi passés, car une telle manière de procéder est non seulement contraire à toutes les règles parlementaires mais encore en violation de l'article 42 de la Constitution de la Louisiane ainsi conçu:

Art. 42. Aucun bill n'aura force de loi, jusqu'à ce qu'il ait été lu, trois jours différents, dans chaque Chambre de l'Assemblée Générale et qu'une discussion libre ait été accordée sur ce bill, à moins que les *quatre cinquièmes* de la Chambre où le bill est pendant, ne jugent opportun de dispenser de cette règle.

On ne peut pas dire, d'une part, que la règle de l'article 42 ait été observée par un vote commun à deux bills à la fois. La suspension du règlement doit être demandée pour chaque bill séparément; c'est là le sens évident et l'esprit de l'article 42.

En second lieu, la Constitution exige pour la suspension du règlement, une majorité des quatre-cinquièmes des membres présents. Or il y a eu 61 ouis et 36 nons, ce qui fait 97 voix et nous ne savons pas dans quelle arithmétique 61 forment les quatre-cinquièmes de 97. D'après les règles ordinaires, il eût fallu une majorité de 78 voix (77 et une fraction) pour autoriser la suspension du règlement.

Enfin, il reste encore un dernier argument à opposer à l'application de la loi qui, malgré son titre trompeur, s'applique à toutes les industries, car elle porte que toutes les places d'affaires, excepté les marchés publics et les pharmacies, seront fermées le dimanche.

Cet argument le voici: tous les marchands et industriels ayant payé à l'Etat une licence pour exercer leur industrie pendant l'année 1874, ne peuvent être, par une loi postérieure, privés du droit d'exercer cette industrie pendant les 52 dimanches de l'année, car ce serait donner à la loi un effet rétroactif ce qui est interdit par la Constitution.

Les objections légales à ce fameux bill ne font donc pas défaut et, si M. Kellogg commet la faute de le signer, il ne fera que donner de la besogne aux cours et aux avocats. Nous pensons que si on fait valoir auprès de lui toutes les raisons que nous venons d'exposer brièvement, il refusera de signer ce bill absurde et inconstitutionnel à tous les points de vue.

Grands Eventails peints à $1 00; Ombrelle en soie à manche d'argent à $2 00 chez Lévy, 131 rue du Canal.

OUVERTURE D'UN GRAND MAGASIN DE NOUVEAUTÉS. Nous appelons l'attention des dames sur un événement qui ne manquera pas de les intéresser. Demain, lundi 30 mars, M. J. M. Sotomayor, bien connu dans cette branche d'affaires, fera l'ouverture d'un grand magasin de nouveautés rue du Canal No. 164, juste en face le théatre des Variétés. Les prix de ce nouveau magasin seront fixés en ayant égard à la dureté des temps et à des taux propres à achalander l'établissement. L'assortiment de marchandises sera aussi étendu que varié et tel qu'on doit le trouver dans un magasin de premier ordre.

La vertu de la femme n'est rien auprès de la vertu de l'homme qui ne veut pas aimer! C'est un roc!

L'Annexion de Carrollton et nos Administrateurs Municipaux.

L'indépendance de notre langage vis-à-vis de tous les fonctionnaires publics, sans distinction de parti, doit avoir pour corrollaire la plus stricte justice dans l'appréciation de leurs actes. C'est donc avec satisfaction que nous donnons l'explication suivante qui nous a été fournie, sur l'empressement montré par nos édiles à prendre possession de Carrollton.

Le maire Wiltz et les administrateurs étaient opposés à l'annexion projetée, mais, après quelques tentatives pour la faire échouer, ils ont vu qu'il y avait une détermination arrêtée dans le camp radical de la faire passer, comme mesure de parti, et ils ont jugé inutile d'entamer une résistance stérile.

Une fois la loi promulguée, il se sont hâtés d'aller prendre possession parce qu'ils ont appris que le conseil municipal de Carrollton siégeait tous les soirs, dans le but de passer quantité de contrats, dont tout le fardeau allait retomber sur la ville de la Nouvelle-Orléans. On aura une idée de ces contrats quand nous dirons que l'un était fait pour la livraison de 10,000 barils de coquilles à $1 25 le baril, alors qu'on peut se procurer des coquilles à 30 cents.

La prise de possession a mis fin à ces tripotages, et le comité du conseil des administrateurs a mis immédiatement des employés à l'œuvre pour faire le relevé de la situation et dresser l'état des dettes et obligations que la ville de la Nouvelle-Orléans sera obligée d'endosser. L'intention du maire Wiltz et des administrateurs est de faire une révision des contrats et de ne reconnaître que ceux qui auront été conclus *bona fide*, en repoussant ceux qui auront été passés en prévision du passage de la loi d'annexion, ou après ce passage dans l'intention d'imposer des charges illégitimes à la ville de la Nouvelle-Orléans.

Nous n'avons donc qu'à approuver, dans cette affaire, la sollicitude qu'a montrée notre municipalité pour protéger les finances de la ville.

Réplique du Général Beauregard

AU GOUVERNEUR HÉBERT.

Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs, le texte d'une lettre adressée par le général Beauregard au *National Republican*, de Washington, en réponse à la communication de l'ex-gouverneur Hébert insérée par ce journal. La réplique de l'honorable général peut se passer de commentaires.

Nouvelle-Orléans, 28 mars 1874.

Au Rédacteur du *National Republican*, Washington, D. C.

Messieurs:

Je lis dans votre numéro du 20 courant, la réponse du général P. O. Hébert à ma lettre du 4 courant à l'honorable J. B. Gordon. Cette lettre n'avait pas été écrite, alors, pour être publiée; mais je n'ai pas d'objection à présenter contre la publicité qui lui a été donnée.

Je regrette que le général Hébert, dans sa réponse, soit tombé dans quelques erreurs qui nécessitent une rectification pour empêcher que l'opinion publique s'égare en dehors de la Louisiane. Je vous prie, donc de publier cette communication et les deux lettres qui l'accompagnent, dans votre estimable journal.

Le général Hébert pense que l'épuisement de nos finances est une garantie contre des spoliations à venir, et il croit aux intentions honnêtes du gouverneur Kellogg. Je souhaite que ce ne soit pas là un exemple de confiance mal placée; mais, d'après l'accusation récemment faite par le gouverneur McEnery (et qui n'a pas été contredite d'une façon satisfaisante) que, pendant son séjour à New York l'été dernier, le gouverneur Kellogg a essayé de former une coterie avec quelques capitalistes de cette ville, pour appauvrir davantage notre Etat déjà si appauvri, il y a beaucoup de gens, en Louisiane, qui ne sont pas aussi pleins d'espoir que l'ex-gouverneur Hébert.

En ce qui regarde son intention de "combattre sur cette base en faveur de Kellogg, jusqu'à ce que ce fonctionnaire se montre indigne d'un dévouement aussi désintéressé, je lui rappellerai seulement qu'étant "officier du génie élevé à West-Point," il ne devrait pas oublier que *la ligne droite* (en politique comme en autre chose) est toujours *la plus courte distance* d'un point à un autre.

En ce qui concerne la partie de sa lettre qui fait allusion personnellement à moi, relativement à ma défaite pour deux emplois, je puis me borner à me référer aux lettres ci-jointes qui montreront que la candidature est, chaque fois, venue me trouver et que je ne suis jamais allé au devant. J'ai la confiance que ma carrière justifiera l'assertion exempte d'orgueil, que j'ai toujours été disposé à supporter tout l'odieux de la défaite, quand j'ai été convaincu de la justice de ma cause et que les raisons de mes défaites n'ont jamais été le résultat d'un manque d'efforts honnêtes de ma part.

La question de savoir si nous aurons, ou non, une nouvelle élection, sera déterminée prochainement, par un tribunal plus élevé, nous pouvons, en conséquence nous épargner une plus ample discussion sur ce point; mais, si le général Hébert s'offre jamais comme candidat aux suffrages des Louisianais, le pays saura bien de quelle classe de notre population il obtiendra l'appui.

Je suis respectueusement, etc.

G. T. BEAUREGARD.

Nouvelle-Orléans 26 mars 1874.

Au Général G. T. Beauregard:

Monsieur:

En réponse à vos questions, en date de ce jour, au sujet des conditions dans lesquelles vous étiez devenu candidat pour l'emploi "d'administrateur des améliorations," à l'élection de novembre 1872, et des résultats de la dite élection, nous déclarons:

Que vous n'étiez pas candidat indépendant, qu'après des refus positifs et distincts de permettre l'emploi de votre nom comme candidat pour cet emploi, vous êtes revenu sur votre résolution par suite de notre appel pressant et personnel à vos devoirs et à vos obligations comme citoyen; que vous avez cédé avec répugnance, à notre requete, à la condition expresse que vous ne prendriez aucune part quelconque à la campagne; qu'après quelques jours seulement d'avis à nos concitoyens annonçant que vous étiez disposé à les servir et sans vénalité, sollicitation ni influence illégitime de la part de vos électeurs, vous avez reçu une très grande pluralité des votes sur le candidat "de la fusion" et une très considérable sur le candidat "républicain." Bien que (naturellement) vous et vos amis ayez été après, dépouillés des fruits de leurs efforts pour obtenir un bon gouvernement.

Nous avons l'honneur d'être très respectueusement, vos obéissants serviteurs.

J. DICKSON BRUNS M. D.
SAM. CHOPPIN M. D.
JAMES D. HILL
B. R. FORMAN
J. C. MORRIS
ARCHIBALD MITCHELL
WILL. A. FRÉRET

Voici comment M. Marks répond aux questions que lui avait adressées le général Beauregard sur la candidature de ce dernier à la place de maire en 1858.

Nouvelle-Orléans, 28 Mars, 1874.

Au général G. T. Beauregard.

En réponse, je déclare que, dans l'année 1858, la lutte pour la municipalité dans cette ville était entre le parti know-nothing, d'un côté, et un corps considérable et hautement respectable de citoyens, organisés en parti indépendant, de l'autre.

Le comité exécutif du parti indépendant (dont j'étais membre) vous a choisi sur une liste de noms qui lui avait été présentée. Ce choix fut fait parcequ'on croyait que vous possédiez, à un degré remarquable, le courage moral et physique, combiné avec une haute capacité d'administration et d'organisation.

(Je puis dire ici, par parenthèse, que *l'histoire a depuis confirmé la sagesse de l'opinion d'alors*)

C'était l'avis du comité que les circonstances réclamaient un homme comme vous.

Un sous-comité fut nommé pour aller vous trouver; il comprenait notre regrettable concitoyen Cornelius Fellows, Mr. O. H. Norton, W. A. Gasquet et autres, avec moi-même.

Nous vous trouvâmes à votre bureau, à la Douane, occupé à vos fonctions, comme officier de l'armée des Etats-Unis.

La proposition vous surprit. Tout d'abord, vous refusâtes positivement de permettre l'emploi de votre nom, déclarant que vous étiez officier de l'armée des Etats-Unis et que ce n'était ni dans vos goûts ni dans vos inclinations de vous mêler à la politique. Le comité insista auprès de vous, en vous dépeignant la gravité de la situation dans notre ville et en réclamant de vous, comme Louisianais, tout sacrifice honorable en faveur du peuple que vous pourriez être appelé à faire. Vous promîtes, à la fin, de prendre la proposition en sérieuse considération.

Dans une entrevue subséquente avec le comité, vous donnâtes votre consentement *à regret*. Une communication signée par plusieurs centaines des meilleurs citoyens et vous offrant la nomination, vous fut alors adressée.

La publication de votre lettre d'acceptation de la nomination, exposerait pleinement, à mon avis, les raisons élevées sur lesquelles vous basiez votre candidature. Le résultat officiel de l'élection fut comme suit:

Gérard Stith.................2581
G. T. Beauregard............2450

Majorité pour Stith...........131

L'agitation générale qui régnait en ville pendant la période de l'élection, empêcha des milliers de gens de voter, ce qui explique la faiblesse du vote donné. Le vote légal de la ville, en 1858, était évalué à environ 15,000. Le résultat prouve que vous n'avez pas été "battu de beaucoup."

Dans mon opinion (à ce moment) aucun autre candidat n'eût pu obtenir autant de voix, aucun, assurément, attaché à un parti politique.

J'espère vous avoir donné les informations désirées.

J'ai l'honneur, etc.,

I. N. MARKS.

A BAS LE FRANÇAIS.—Il paraît que le français, la langue mère de la Louisiane n'était pas encore tout à fait mort, en Louisiane. Une loi promulguée hier, déclare qu'il suffira dans les paroisses de l'Etat de publier les annonces judiciaires et autres avis et publications de toute sorte requis par la loi, en langue anglaise seulement.

C'est le *Republican* qui a dû jubiler en insérant ce petit bill!

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION.—Nous appelons l'attention des personnes qui ont des dépôts à faire sur l'annonce de cette institution ou caisse d'épargnes située rue du Canal 156. Habilement dirigée par des hommes d'une respectabilité parfaite, elle est toujours prête à répondre à toute demande de remboursement et paye un intérêt sur les dépôts.

LE JOUR DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES.—Une loi promulguée hier ordonne qu'un amendement à la Constitution de la Louisiane sera soumise au peuple à la prochaine élection générale, pour décider que les élections générales aient lieu le premier mardi après le premier lundi de novembre, au lieu du premier lundi. L'objet de cet amendement est de faire coïncider l'élection d'Etat avec les élections présidentielles. Approuvé.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Ce soir dimanche, *La Baronne*, drame en quatre actes. Le spectacle se terminera par *Mam'zelle Rose*, vaudeville en un acte.

Relache pendant la Semaine Sainte. Lundi 6 avril, Bénéfice de Mlle. Denain.

Prochainement—*Hamlet*, grand opéra en cinq actes d'Ambroise Thomas.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—L'engagement de Miss Alice Harrison que nous avons déjà annoncé, et qui, sans doute, a causé la plus grande satisfaction aux habitués de ce théâtre, commence ce soir.

Cette actrice a choisi pour son début, une charmante comédie intitulée: *Stratagem*.

Nous n'avons jamais entendu Miss Harrison dans la comédie; mais son jeu irréprochable dans le genre dramatique a révélé en elle, l'année dernière, un tact et une intelligence qu'elle saura mettre à profit dans le genre comique. Mlle Harrison a débuté pour la première fois à la Nouvelle-Orléans, l'année dernière et s'est fait un grand nombre d'amis, qui, nous en sommes bien persuadé ne manqueront pas de lui faire un accueil sympathique.

Pour ajouter de l'attrait à la représentation en matinée, samedi prochain, M. Bidwell a imaginé de mettre en loterie un magnifique diamant solitaire qui se tirera immédiatement après le spectacle. Les billets sont distribués gratuitement à l'entrée du théâtre.

POUR LES PRISONNIERS DE LA PAROISSE GRANT. Nous avons reçu d'un estimable négociant qui désire garder l'anonyme, un paquet de tabac et un gallon de bon whiskey pour les prisonniers de la paroisse Grant. Cet envoi sera dûment apprécié, par les pensionnaires du capitaine Frémrux; nous remercions le donateur en leur nom.

GRAND TOURNOI DE BILLARD.—Nous appelons l'attention des amateurs de billard sur le tournoi qui doit avoir lieu, à partir du 6 avril prochain, à l'établissement connu sous le nom de Crescent Hall, pour le titre de Champion de l'Etat. Une partie à trois billes et une partie à quatre billes seront jouées chaque soir. Les plus forts joueurs de la Nouvelle-Orléans doivent prendre part au tournoi.

Grands éventails peints à $1 00; Ombrelles en soie à manche d'argent à $2 00 chez Lévy, 131 rue du Canal.

MAISON THEODOR DANZIGER AND SONS.—Nous avons à signaler cette semaine, dans ce magasin populaire, le déballage d'un magnifique lot de grenadines noires, unies et à raies, ainsi qu'un beau choix de soieries noires, largeur extra pour jupes à très bas prix, enfin un assortiment considérable, d'étoffes pour robes et de nouveautés de printemps. Nous appelons aussi l'attention des dames sur les gants et autres articles énumérés dans l'annonce.

J. TURCOTTE.—La maison Turcotte, 158 Canal vendra pendant une semaine seulement à partir de demain, lundi, une grande facture de marchandises sèches à des prix extraordinairement réduits. Voir l'annonce.

SAZERAC EXCHANGE.—Les habitants du Quatrième District n'ont pas à se plaindre; ils ont aussi leur Sazerac, rue des Magasins, 502, où ils trouvent les meilleurs vins, les liqueurs les plus fines, le Lager Beer et le plus agréable Bock Beer qu'on puisse boire en ville. M. Jacob Schweny, qui est le maître de cet établissement, sait fort habilement en soutenir la brillante réputation.

AVANCES SUR GARANTIE DE RÉCOLTES—Nous donnerons dans notre prochain numéro la substance d'une loi promulguée hier et qui a trait aux privilèges sur les récoltes pour avances ou balances de comptes ou travaux et loyers.

VINS ROUGES, VINS BLANCS, EAUX DE VIE.—La maison A. Rochereau & co, rue St. Louis Nos. 16 et 18, vient de recevoir par le Steamer Louisiana, de Bordeaux et a à vendre des vins rouges, vins blancs de diverses marques, et des eaux de vie de J. B. Godard. Voyez l'annonce.

UN CŒUR JOYEUX.

On a dit depuis longtemps que la sérénité d'âme rend belle la figure la moins agréable. La sérénité est la plus salutaire des boissons. Un cœur triste rend le foie languissant et le teint blême. La santé du corps est étroitement liée à la sérénité d'esprit. La santé amène toujours cette sérénité et une heureuse disposition d'esprit, et l'Amer Coundurango de Maguire guérit infailliblement toutes les affections du foie, du sang, des reins et de l'intestin. Ayez toujours ce remède sous la main; usez-en quand l'occasion l'exigera et vous jouirez d'une excellente santé.

Le Tonique-Salsepareille, comme fortifiant, n'a pas d'égal.

La Plante Bonne a une renommée universelle pour les maladies d'intestin et ses vertus sont admises par les premiers médecins du pays.

Dépôt du Sud pour les Médicaments de Famille de Maguire, coin Canal et Magazine.

UNE VIVE RÉPLIQUE. —M. Henri Vinay, député de la Haute-Loire, adresse au rédacteur en chef de la *République française* une lettre où il cite la curieuse pièce que voici:

"Marseille de Tours, 30 septembre, 1870 (1 heure 30 minutes).

"*Justice à Esquiros, administrateur supérieur, Marseille* (9,549—5,606).

"Il n'y a donc pas de gouvernement pour Marseille et le département des Bouches-du-Rhône, sur lequel nous avions tous compté quand nous vous en avions confié *la direction républicaine?* Que me parlez-vous de destituer les magistrats qui se sont dégradés sous ce vil despotisme de vingt ans? Qui voulez-vous frapper? Tous! Faut-il donc briser innocents et coupables, et les lois n'existent donc plus?

"*Je remplace procureurs généraux, procureurs impériaux.*

"*Je FAUCHE les juges de paix.*

"Tout ce qui s'est signalé, parmi les magistrats amovibles, *je le renverse*; mais je ne puis pas toujours remplacer.

"*Signé: AD. CRÉMIEUX.*"

Avec de semblables pièces à leur dossier, monsieur le rédacteur en chef, dit M. Vinay, les hommes de votre parti sont assez mal venus à donner des leçons de tolérance politique et d'impartialité.

VENGEANCE DE L'ESTOMAC.

L'estomac ne peut être maltraité avec impunité: chargez le de nourriture, irritez le avec des liqueurs brûlantes, portez atteinte à son activité par quelque outrage que ce soit aux règles sanitaires, et il se vengera sur le foie, les boyaux, la cervelle ou le système nerveux, et quelque fois sur tous ces organes à la fois, ou successivement. Il est bien rare qu'il n'y ait pas quelque partie sérieusement affectée de désordre en de pareils cas, lors qu'on abuse de ses fonctions ou de son pouvoir. En pareils cas, il n'y a qu'un remède au quel on puisse avoir recours avec la certitude d'obtenir un soulagement immédiat et permanent. Les meilleurs toniques et correctifs, les amers de Hostetter pour l'estomac, produisent un changement immédiat et bienfaisant dans l'état du malade, tout le système digestif est vivifié de nouveau, le foie réglé et fortifié; les intestins sont délivrés de toute obstruction, les facultés ranimées et les nerfs raffermis.

OBSERVATIONS

— DU —

DR. HUNTER

SUR LES BRONCHITES CHRONIQUES.

Cette maladie, comme la consomption et l'asthme, a son siège dans les poumons. On suppose, le plus souvent, que la bronchite est une affection de la gorge; les médecins eux-mêmes, qui savent le contraire, en parlent continuellement dans ce sens et perpétuent ainsi l'erreur.

La bronchite est une maladie des tubes bronchiques et il n'y a de tubes bronchiques que dans les poumons. La trachée artère transmet l'air de la gorge aux poumons et quand elle atteint celle-ci elle se divise en un grand nombre de tubes plus petits qui traversent toute leur substance. Ces tubes sont là seulement dans les poumons mais encore forment une grande partie de leur substance. Vous voyez donc combien il est absurde de parler de la "bronchite"—qui est simplement une maladie des tubes bronchiques—comme d'une affection de la gorge, quand il n'y a pas, en réalité, de tubes bronchiques dans la gorge.

La bronchite chronique n'est rien autre chose qu'un catarrhe des poumons et ne diffère sous aucun rapport du siège.

L'épaississement de la membrane muqueuse, les granulations et même l'ulcération sont bien dans les trachées artères des poumons, exactement comme dans les voies aériennes du nez, si le nez est affecté, nous pouvons respirer par la bouche, mais quand le catarrhe est dans les voies aériennes des poumons nous avons toujours l'haleine courte.

Voici la différence qui existe entre la bronchite et la consomption: dans la bronchite, il y toux, crachement de matière blanche, bien claire ou jaune, suivant la période, souvent une douleur à la poitrine, quelquefois une fièvre hectique et des transpirations la nuit, en général un dépérissement et toujours une haleine courte lorsque nous nous donnons du mouvement. Ces symptômes sont aussi causés de la consomption, mais dans la bronchite il n'y a pas de tubercules, de pesanteur ou de percussion, de cavités formées par l'ulcération de la substance des poumons. Les symptômes généraux sont tellement semblables qu'un médecin sait distinguer la bronchite de la consomption et encore ne peut-il le faire qu'en sondant la poitrine avec soin à l'aide d'instruments convenables.

Les causes de la bronchite sont précisément les mêmes que celles de la consomption. Les rhumes, la pneumonie et la fièvre en frisson, imparfaitement guéris, sont très-fréquemment les avant-coureurs des deux maladies. Le catarrhe à la tête, une affection granulaire de la gorge, le gonflement des amygdales et l'élongation de la luette en sont d'autres causes. Il ne faut pas oublier le haut et descend graduellement à la poitrine. Le travail fait dans une atmosphère poudreuse telle que celle des moulins à riz et autres moulins de ce genre, produit souvent la bronchite, en irritant les voies aériennes.

Lorsqu'un rhume ou autre chose a amené une bronchite, le malade s'aperçoit qu'il ne peut, sans se fatiguer, prendre le même exercice qu'autrefois; bien qu'il ne soit ni malade ni souffrant, il voit qu'il n'a plus la même santé. En été il est rarement atteint mais quand l'hiver approche il expectore; ce qu'il crache est d'abord blanc; mais au bout de quelque temps des points jaunes apparaissent, surtout le matin. Si la maladie continue, la fièvre hectique et les sueurs se manifestent; avant le printemps, le malade meurt en ayant tous les symptômes de la consomption. Et, cependant, ce n'est nullement la consomption; c'est simplement un catarrhe des poumons ou une bronchite. Examinez les poumons après la mort et vous n'y trouverez ni tubercules, ni cavités. Beaucoup de personnes qu'on suppose atteintes de la consomption ne souffrent en réalité que d'une bronchite et un grand nombre de celles qu'on croit sous le coup de la consomption avaient une bronchite longtemps qu'elles croyaient des tubercules aux poumons. Tout cela tend à dégénérer en consomption.

Il est peu de gens qui se fassent une idée quelconque de la gravité de la bronchite. Aux Etats-Unis on la prend si généralement pour la consomption que les tableaux de mortalité ne nous fournissent guère de renseignements à cet égard. En Angleterre, il meurt annuellement, environ 70,000 personnes de la consomption et, environ 40,000 de la bronchite, ainsi ce, de dernière maladie n'est qu'un peu moins fatale que la première.

D'après ce que nous avons dit du siège de la Bronchite vous comprendrez aisément combien inutile serait un traitement qui ne pénétrerait pas dans les poumons aussi profondément que les tubes bronchiques eux-mêmes. Il n'y a dans cette maladie rien qui tienne à l'hérédité, à la prédisposition, au sang vicié, ou au foie, etc. C'est simplement une inflammation chronique de la membrane muqueuse, qui est aussi guérissable dans les poumons que dans la membrane muqueuse d'aucune autre partie du corps. Mais cette inflammation ne se guérira pas par une insufflation de sel et d'eau dans votre nez, ni par l'introduction dans l'estomac d'un médicament quelconque. Un pareil traitement, quelque soit le praticien qui l'emploie, est chimérique et, si la bronchite est diagnostiquée dans ses principes, et si on persévère, la Bronchite se termine fatalement comme la phtisie.

K. B. HUNTER, M. D.
165 rue du Canal.

Nlle-Orléans, 23 mars 1874.

NOTE—Les Drs K. B. HUNTER font du traitement des maladies de la tête, de la gorge, des poumons et du cœur, une spécialité et peuvent être consultés, personnellement ou par lettre à leur cabinet, No 165 de la rue du Canal, tous les jours, de 9 à 4 heures et, les dimanches de 9 heures à midi. Ils fournissent gratuitement à ceux qui le désirent le "Hunter's Medical Specialist & Journal of Diseases of the Chest."

AU PUBLIC.

Méthode du D. Hunter.

Aux éditeurs.

Messieurs—Plusieurs des malades du Dr. Hunter ont jugé à propos de faire connaître au public le succès obtenu, dans leur cas, par le traitement du Dr. Hunter. Comme j'ai été fréquemment interrogé sur ce traitement, je crois devoir suivre l'exemple qui m'a été donné et raconter sommairement ce qui me concerne.

Je veux simplement acquitter une dette de reconnaissance, et, j'espère que ma lettre ne tiendra pas seulement des renseignements au profit de ceux qui souffrent comme j'ai souffert, mais que le Dr. Hunter y verra l'expression d'un hommage mérité.

Je souffrais depuis plusieurs années, de l'asthme; que, venaient compliquer d'autres souffrances de toux beaucoup, je crachais des matières jaunes, je maigrissais et mes forces déclinaient rapidement. Je n'avais ni appétit, ni sommeil. Ma plus vive souffrance assomoins consistait en une grande difficulté de respirer et dans l'oppression.

J'allai consulter le Dr. Hunter, au No. 165 rue du Canal, lequel après m'avoir soigneusement examiné déclara que je pouvais être guéri. Je me confiai donc à ses soins, et en moins de mois j'étais complètement guéri.

Il y a près de quatre ans de cela, et depuis je n'ai rien éprouvé qui pût me faire supposer que toute trace de la maladie n'étaient pas éteinte. Je puis donc me considérer comme guéri d'une manière définitive et permanente.

Il y a d'autres personnes dans mon voisinage qui, comme moi, ont éprouvé les salutaires effets du traitement du Dr. Hunter, et qui, comme moi, ont prêtes, je le sais, à attester le fait.

J'espère que ces quelques lignes seront de quelque service à ceux qui souffrent.

OSCAR PEYRONNIN
rue Moralès, 3ème District.
Entre Congrès et Indépendance.

Nlle-Orléans, 28 mars 1874. 29mars—1f.

L'indice d'autres maladies.

Le catarrhe existe quelquefois seul, mais il est plus souvent le symptôme d'autres maladies; la lettre suivante en donne la preuve.

Collingwood, Onondaga Co., N. Y., 25 janvier 1872.

Au Dr. R. V. Pierce, Buffalo, N. Y.

Cher monsieur,—Permettez-moi de vous faire, en peu de mots, l'historique de votre médicament appelé "Golden Medical Discovery." Il s'agit ici des résultats que j'en ai moi-même obtenus. J'ai soixante-quatorze ans; je suis naturellement robuste. Depuis quelques années, à la suite d'un excès d'exercice, je souffrais d'une complication de maladies presque incroyable. D'abord, d'un catarrhe tel qu'il me semblait que ma voix passait par mes oreilles—puis, une bronchite, l'alliée naturelle du catarrhe, puis des douleurs névralgiques à la tête et aux épaules, puis enfin un gonflement des membres inférieurs et un engourdissement du foie. Je consultai plusieurs médecins distingués et eus vraiment recours à toutes les drogues connues. L'absence de l'appétit et le dépérissement m'avertirent que je ne résisterais pas longtemps à toutes ces maladies. Je me retirai des affaires, je fis mon testament, je m'occupai du marbre de mon tombeau, je me mis au lit et attendis ma dernière heure. J'eus, peu après, occasion de lire votre annonce, et j'achetai vos remèdes. Je suis maintenant à la seconde douzaine de votre Golden Medical Discovery, je pèse quinze livres de plus, les paroles ne semblent plus sortir de mes oreilles, mes membres ne sont plus enflés, je fais aisément deux ou trois milles de marche. Avec l'aide de Dieu, vous avez prolongé ma vie de dix à quinze ans. Je souhaite, en demandant, que vous viviez longtemps dans l'intérêt de l'humanité souffrante.

Votre ami inconnu,

LUTHER COLE.

6f—v&c

Décédé, hier, à 6 heures et demie de l'après-midi, P. H. MONSSEAUX, à l'âge de 65 ans, natif de France.

Ses amis et connaissances ainsi que ceux de sa famille, sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Hôpital, entre Rocheblave et Dorgenois.

ENTREPOT DE TAPIS,

17.........Rue de Chartres.........17.

A. BROUSSEAU.

Importateur et Marchand en gros et en détail. TAPIS—700 rouleaux, anglais et américains, TOILES CIREES, pour planchers et tables. NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie. STORES, Corniches, couvertures de tables et de piano. RIDEAUX en dentelle et dentelle Notthingham. BROCATELLES, COTELINES, terries, reps, &c. CRIN, guimpe, peluche, &c. &c.

29 mars—3PP LMeV

S. W. M.

Conclave Gamma No. 3.

Les officiers et membres du Conclave Gamma No. 3, sont notifiés qu'il y aura une assemblée lundi prochain, 30 mars, à 7½ heures, au local en coignure St. Louis et Exchange Alley, pour l'installation des officiers.

Les officiers du Grand Conclave sont invités à faire l'installation.

Par ordre du Chef T. E. M.

M. A. CALONGNE, Scribe.

29mars—1fs

DANZIGER & SONS,

203.........Rue du Canal.........203

ENTRE BOURGOGNE ET REMPARTS.

Nous venons de déballer un magnifique envoi de GRENADINES NOIRES, unis, et à vraies satinées, à tissu fin et épais de toutes qualités.

—AUSSI—

SOIE NOIRE, largeur extra, pour jupes de dessous, à 60 c. la yarde.

SOIERIES NOIRES à 85 c., $1. $1 25 et $1 50.

SOIERIES de Lyons, à gros grain, des plus belles qualités.

5,000 Pièces nouvelles étoffes à robes, Mozambiques, Grenadines, Tussores, &c. &c., à 12 1/2 et 15 c., valent deux fois cette valeur.

—AUSSI—

Un grand choix de NOUVEAUTÉS DE PRINTEMPS dans les meilleurs genres.

10 Caisses Linons toile, nouveau genre, à différents prix.

5 Caisses Toile à $4 50 la pièce.

Ombrelles, demi-Ombrelles, genre nouveau, Bas, Mouchoirs, Corsets, Broderies, Rubans, vraie Dentelle, Guipure, &c. &c.

Gants de peau de chevreau, de toutes couleurs et de toutes grandeurs; Gants en fil de Lisle, à 1, 2, 3 et 4 boutons.

MARCHANDISES DU PAYS
AU PRIX DE NEW YORK.

10 Caisses Indiennes, à dessins magnifiques, à 9 c. seulement.

—aussi—

Indiennes à 8 c.

57 Caisses coton blanc, à 7, 8, 9 et 10 c. la yarde.

61 Balles Coton écru, à 4, 6, 7 et 8 c.

5 Caisses Coton à drap 10-4, à 25 cts.
&c. &c. &c.

T. DANZIGER & SONS,

29mars—1f 203 rue du Canal.

J. M. SOTOMAYOR,

AVIS.

Le Star House.

J'ai le plaisir d'annoncer au public et particulièrement aux familles que

LE 30 MARS,

je ferai l'ouverture d'un

Magasin de Marchandises Sèches, au No. 164 de la rue du Canal.

EN FACE DU THEATRE DES VARIETES.

Les articles s'y vendront à aussi bon marché que les circonstances actuelles l'exigent,

V enez examiner mon stock, que ne surpasse celui d'aucune maison de la ville, sous le rapport de la qualité, de la modicité des prix et du choix. Mon but est de répondre aux besoins du moment et de me contenter de légers bénéfices. Je serai persuadé que les personnes qui me feront l'honneur de s'adresser à moi verront les grands avantages que je leur offre: elles trouveront toujours mon magasin varié de marchandises, telles que

Toiles, Cotons, Soieries, Laines

En un mot tout ce qui se rattache à une maison de premier ordre. Je leur promets de ne rien négliger pour leur plaisir, et serai heureux de leur montrer mes marchandises en tout temps.

J. M. SOTOMAYOR,

29mars—1f PP No. 164 de la rue du Canal.

Grand Tournoi de Billard,

Pour le titre de Champion de l'Etat de la Louisiane.

Les amateurs de billard seront heureux d'apprendre que le tournoi pour le titre de Champion de l'Etat, (partie à trois et quatre billes) renvoyé en mars dernier, aura lieu dans la salle du CRESCENT HALL CLUB, entrée au No 9 de la rue St-Charles. Il commencera le 6 avril. *On fera*, chaque soir, pour les personnes intéressées dans l'une ou l'autre partie, une partie à trois billes et une partie à quatre billes.

Les noms des principaux experts qui figureront sur la liste promettent d'éveiller le plus vif intérêt parmi les admirateurs du billard.

29mars—6f.

Home Mutual Insurance Company,

Bureaux, No. 78, de la rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

(Etablie en 1852)

Assure contre les risques d'incendies, de mer et de rivières, aux plus bas prix.

Actifs.........$748,658

J. B. WOODS, Président;
I. SEFTON, Vice-Président;
CHAS. LESASSIER, Secrétaire.

BUREAU DE DIRECTEURS:

Wm. M. Perkins,	Chas. E. Alter,
Robt. Hare,	John A. Peel,
Christian Schneider,	N. J. Keith,
Jno. J. Gidiere,	A. Woods,
A. Levi,	Jas. W. Pee,
J. L. Sherry,	Edward J. Gay.

29mars—1m

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.
DIRECTEURS:
Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes,	David Urquhart,
George Jonas,	John G. Gaines,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke,	Christian Schneider,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GENERES, Président.

SAM JONES, Jr., Trésorier. 29mars—1an

Avis.

☞ LE Steamer STATE OF LOUISIANA, arrivé de Liverpool et de Bordeaux; commencera son déchargement au poteau 31, 3me. District, LUNDI, à 1 heure de l'après-midi. Les consignataires sont priés de faire leurs entrées en Douane et de venir recevoir leurs marchandises autrement celles-ci seront emmagasinées à leurs frais et risques.

Comme aucune réclamation pour marchandises avariées ne sera admise à moins de preuves fournies sur la Levée avant que les marchandises soient emportées, les consignataires obligeraient les agents et éviteraient des frais et des désagréments en se faisant représenter par des personnes expérimentées.

Pour la livraison des marchandises, il faudra se procurer aux bureaux des soussignés, un ordre qui sera délivré sur paiement du fret au No. 29 de la rue Carondelet.

29 mars A. K. MILLER & CO.

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.

No. 43, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.

Avances libérales, sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

29mars—6m

Quartier Général dans le Quatrième District.

Le Célèbre SAZERAC EXCHANGE,

Au No. 502, de la rue des Magasins—Façade en marbre jaune—On trouvera tous les meilleurs vins et les liqueurs les plus fines, un Lager Beer et un Bock Beer qui vous ravivent et des cigares de la Havane qui se recommandent d'eux-mêmes.

Je serai toujours heureux d'y recevoir mes amis, mes anciens clients et le public.

29 mars—1f P JACOB SCHWENCK.

Terres. Terres

LA BANQUE DES CITOYENS de la Louisiane possède dans différentes paroisses de l'Etat, des terres qu'elle offre aux conditions les plus avantageuses et vendra en lots de 50 acres et audelà.—Ce qui permettrait aux hommes qui n'ont que peu de moyens et aux affranchis de s'établir à peu de frais. Aux personnes déjà établies sur ces terres, elle demandera une partie comptant; le reste se paiera à termes avec hypothèques. S'adresser au local de la Banque à la Nouvelle-Orléans.

29mars—1ms J. L. DELERY, Caissier.

Avis.

UNE jeune française nouvellement arrivée désirerait se placer dans une famille pour faire la couture, le ménage et soigner les enfants.

S'adresser aux initiales A. M., au bureau de l'Abeille. 29mars—1f

En débarquement du Steam Ship "Louisiana" de Bordeaux.

104 et 100 Eau-de-vie...J. B. Godard.
10 Barriques vin rouge...St. Macaire.
20 Demi do. blanc...Grave
A vendre par
A. ROCHEREAU & CO.
16 et 18 Rue St-Louis

29 mars—3f

Demande de Chambre.

On demande, pour jusqu'à l'automne prochain, une belle et grande chambre non meublée, au premier, avec balcon, soit dans ou entre les rues Royale et Chartres, mais pas au-dessus de la rue Conti ni au-dessous de la rue des Ursulines. Il faut qu'elle soit pr. pre et grande. S'adresser (en donnant le plus bas prix) à "Applicant" bureau de l'Abeille.

29 mars—1f

JOHN G. WAGNER,

A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE ROUGE"

Angle des rues Ursulines et Dauphine.

BOTTES, SOULIERS ET BOTTINES,

27 mars—1m A bon marché!

Marchandises sèches,

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT.

J. TURCOTTE

158.........RUE DU CANAL.........158

Maison Blanche, coin Baronne,

Vendra à partir du LUNDI, 29 Mars,

Pendant une Semaine Seulement.

50 caisses coton Lonsdale moëlleux, à 12 1/2 c la yarde.

50 caisses coton White Rock, moëlleux, à 12 1/2 c. la yarde.

50 caisses coton blanc extra 4-4, à 10c. la yarde.

1000 pièces grenadines françaises, noire, à 50 c., vendu autrefois 75 c.

—Aussi—

50 caisses articles de Blanc et Linons, toile qui seront vendues à un grand sacrifice afin de faire l'argent nécessaire pour solder la facture.

J. TURCOTTE,

29 mars—1f No. 158 rue du Canal

Excellente Occasion.

Pour une Personne Entreprenante.

MAGASIN de Fourneaux de cuisine à vendre—Je vendrai à très bas prix pour cause de maladie, mon magasin, bien connu de fourneaux de cuisine et de ferblanterie. C'est une occasion de faire un excellent placement. En attendant que je trouve un acquéreur, je continuerai de vendre à très bon marché, des fourneaux de la ferblanterie, des articles de ménage, &c. &c.

R. GERTH.

Au No. 74 de la rue de Chartres, en face du bureau de l'Abeille 29mars—1ms

Actions de Chemins de Fer.

ACTIONS de la Compagnie du Chemin de fer de la rue ST. CHARLES et du N. O. CITY R. R. COMPANY, à vendre, en lots au gré des acheteurs, par

HENRY W. PALFREY,

29 mars—1f Au No. 169 de la rue Gravier,

DONATIEN AUGUSTIN,

Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868. Prepared with the greatest care, all bankruptcy schedule being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington.

Residence No. 168 Esplanade Street.

March 27th.

Le Funding Bill.

A TOUS LES PERCEPTEURS de TAXES.

La Cour de Circuit des Etats Unis ayant amendé l'ordre qui avait été lancé et refusé les injonctions demandées dans les affaires Macauley et autres et Stern Brothers—injonctions qui prohibaient la perception des taxes en vertu de l'ordre No. 3 connu sous le nom de Funding Bill, ordre nous ait donné de procéder à la perception des taxes conformément au dit acte et aux instructions que l'Auditeur des comptes public a publiés récemment.

WM. P. KELLOGG, Gouverneur.

Avis aux percepteurs des Taxes.

Vous êtes requis de procéder immédiatement et efficacement à la perception des licences et des taxes conformément à la loi. Dans tous les cas où les dites licences et taxes n'auront pas été payées d'ici au 4 Avril prochain, vous les percevrez en vertu de l'acte No. 47 de 1873, par saisies et ventes ou par demandes d'injonctions par l'entremise de l'avocat général assistant, pour fermer les établissements des personnes qui refusent de payer leurs licences et taxes.

CHAS. CLINTON, Auditeur.

28mars.2of.

Bringier Sugar Extracting Company—Letter H—Baltier Court—Nouvelle-Orléans, le 18 mars 1874—Les actionnaires sont prévenus qu'une réunion aura lieu le SAMEDI, 16 avril prochain, à midi, dans le but de voter sur divers amendements de la charte.

Par ordre du conseil.

CHARLES DE RUYTER,

18mars—25fav Secrétaire pro. tem.

AVIS.—L'élection annuelle du Président, vice-Président et treize Directeurs de "Life Association of America"—Département de la Louisiane, aura lieu, aux bureaux de la dite Compagnie, No. 189 de la rue Gravier, Nlle-Orléans, le LUNDI, 6 avril 1874, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 10 mars—1m—1fps

AVIS.

Je me charge du paiement des Licenses de Ville et d'Etat en allouant un *Escompte très élevé* sur les Taxes *Arriérées*. L'Escompte varie de 10 à 30 pour 100.

B. NAUTRE.
No. 29 rue Bienville.

1 mois, Mars

BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ DES TRAVAILLEURS DE NUIT.

32, du Passage de la Bourse.
Nouvelle-Orléans, Lne., 24 mars 1874.

Au Public,

A l'effet d'empêcher que le public ne soit trompé par des personnes mal intentionnées, le Président de la Société a jugé convenable de publier les noms de ceux qui sont autorisés à solliciter des souscriptions pour aider la Société des Travailleurs de nuit ou tout ce qui a rapport à la "New Orleans Sanitary and Excavating Company."

Comité du 1er Dist.	Comité du 3me Dist.
Simon Murry, Chairm'n	E. L. McMahon, Chairm'n
Thomas Smith	A. Myer
Henry Murry	J. Schwob
Joseph Oser	Alfred Tern
Robert Washington	Joseph Brundmeyer
Comité du 4me Dist.	Comité du 4me Dist.
Joseph Roth	Saml Pollard, Chairman
Joseph Gendrexon	Owen Fitzpatrick
James Carter	Michael Lamman
J. Mascero	Edward Lanner
Schindler & Son	William Hartner
	Comité du 6me Dist.
Edward Boon	Charles Sparkes
W. W. Jackson	HENRY WESENBAUGH
Secrétaire	Président 26 mars—6fois

En Débarquement

Du Steamship "Louisiana" de Bordeaux

100 barriques vin rouge "St-Macaire" De Lompuy Ant. Buche & Cie.

EN MAGASIN:

250 barriques vin rouge "St-Loubès.
50 " " très corsé
50 " vin blanc
100 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis.
200 caisses Vermouth, N. Pratt &Ci., et Martini Sola &Cie.
300 paniers huile d'olive, Plagniol et Possel.

A vendre par

U. BASSETTI.

No 70 et 72, rue Peters, près Poydras.

25 mars—3f

PIANOS.

J. GAUDIN,

87.........RUE ROYALE.........87

VIENT de recevoir de très beaux et bons pianos de Pleyel, demi grand format; aussi de magnifiques pianos de Bauvais, qu'il vendra à prix très réduits. Il a aussi des pianos de seconde main à très bon marché.

15 mars—3os—D, Mar et J—1m

A Vendre.

POUR cause de départ, un CAFÉ et PENSION en face du marché français, coin Dumaine et Vieille Levée, No 221. 24 mars—6f.

AVIS.

Les soussignés se chargent de payer, à un escompte libéral les taxes d'Etat et de Ville actuellement entre les mains du Shérif.

BARNETT & CAMMACK,

26mars—6f. Au No. 12 de la rue Carondelet.

La Nouvelle Machine "Domestic" à coudre à l'usage des familles.

NOUS ne disons pas que la machine "Domestic" soit la seule qui mérite la faveur du public mais nous admettons qu'il y en a qui sont réellement bonnes et recommandables, mais nous maintenons et sommes prêts à prouver que la machine "Domestic" est supérieure à toutes celles qui sont offertes actuellement au public. Quant au prix, c'est le plus modique du marché.

M. L. HEDRICK, Agent.

22mars—1m au No 162 de la rue du Canal.

46.....RUE DE CHARTRES....46

M. BOCHET,

Vendra, au-dessous des prix de New York, tout son grand stock de hautes nouveautés

D'ARTICLES DE MODES

Reçu de France par les steamers français, "Amérique" et "Europe."

A 50 pour cent

au-dessous des prix précédents, baisse incroyable. Il faut que tout ce fort stock soit vendu promptement sans considération de prix coûtant, avant son départ pour France, à la fin de mai.

400 caisses Chapeaux de Paille d'enfants, filettes, demoiselles et dames.

400 caisses Pailles

Dernier genre;

800 cartons Fleurs

Beau choix;

1000 cartons Rubans

Gros Grains, Gros Grain moiré, fantaisie, écossais, Taffetas bien assortis en couleur et en numéros depuis le No 4 jusqu'au No 40. 7 fév—4m

INSTITUT D'AQUIN,

Coin Bayou et Claiborne,

Dirigé par Mlle FITZGERALD.

CETTE institution, située dans un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la ville, se recommande aux familles par la discipline à la fois exemplaire et maternelle qui y est observée et par la haute compétence des professeurs auxquels est confié l'enseignement des langues, des sciences et de la musique. Ceux-ci sont invariablement choisis parmi les plus éminents de la Nouvelle-Orléans.

Pour les prix, voir les prospectus ou s'adresser à l'institution. 1er mars—1m

M. F. BONIS,

COURTIER DE BILLETS ET D'ACTIONS,

Au No 6 de la rue Carondelet.

(Boîte 2117 du Bureau de Poste.)

Le paiement des taxes d'Etat et de Ville est l'objet d'une attention spéciale. Il a toujours et vend, aux plus bas prix du marché, les obligations qui servent à payer ces taxes.

Geo. H. ANDREWS. 28 fév—1m

TIRAGE OFFICIEL

DE LA

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

CLASSE D.

A la Nlle-Orléans, Lne., Samedi 28 Mars 1874.

LOTS COMPLETS.

Nos.	Prix.	Nos.	Prix.	Nos.	Prix.	Nos.	Prix.	Nos.	Prix.	Nos.	Prix.
4	$100	1629	$100	3206	$100	4779	$100	6374	$100	8367	$100
33	100	1635	100	3214	500	4844	100	6400	100	8432	100
91	100	1688	100	3251	100	4893	500	6497	100	8433	100
143	100	1797	100	3265	100	4964	100	6519	100	8455	100
158	100	1806	100	3318	100			6524	100	8522	500
191	100	1935	100	3344	500			6549	100	8534	100
364	100	1953	100	3405	100	5032	100	6580	100	8560	500
378	100	1958	100	3440	100	5095	500	6621	100	8564	100
407	100			3481	5000	5114	100	6639	100	8599	100
439	500	2034	100	3501	100	5122	100	6813	100	8722	500
442	500	2035	100	3519	10,000	5155	100	6968	100	8727	100
460	100	2068	100	3551	100	5173	100			8788	500
471	500	2083	100	3590	100	5186	100			8830	100
491	100	2143	100	3629	100	5198	100	7000	20,000	8888	100
555	100	2149	100	3672	500	5216	100	7021	100	8983	100
581	500	2150	100	3698	100	5221	500	7125	500	8973	100
596	100	2152	500	3787	100	5281	100	7219	100	8962	100
597	100	2178	100	3797	500	5299	100	7220	100		
659	100	2227	100	3831	100	5329	100	7260	500		
862	100	2231	100	3857	100	5345	100	7293	500	9019	100
875	100	2266	100	3892	500	5352	100	7349	100	9162	100
887	100	2292	100	3899	100	5423	100	7352	100	9271	100
922	100	2423	500	3993	100	5428	100	7364	500	9280	100
928	100	2446	100			5483	100	7431	100	9378	100
944	100	2451	100			5514	500	7442	500	9401	100
946	100	2523	100	4031	100	5567	100	7476	100	9438	500
970	100	2566	100	4035	100	5601	100	7507	100	9551	100
		2583	100	4196	100	5613	100	7578	100	9726	100
		2657	100	4221	100	5693	100	7623	500	9795	500
1015	100	2668	100	4263	100	5886	100	7665	100	9829	100
1098	100	2681	100	4284	100	5920	500	7673	100	9840	500
1100	100	2696	100	4310	100	5928	100	7773	100	9849	500
1106	100	2733	100	4328	100	5951	100	7780	100	9866	100
1182	100	2862	100	4346	100	5965	100	7869	100	9872	100
1187	100	2865	100	4380	100	5966	100	7871	500	9898	100
1236	100	2906	500	4387	100			7884	100	9920	100
1238	100	2937	100	4401	100			7934	500	9990	500
1250	100	2950	100	4491	100	6064	100				
1260	100	2972	100	4533	100	6074	100	8024	100		
1285	500			4565	100	6076	500	8052	100		
1474	100	3051	100	4593	100	6158	100	8105	100		
1480	100	3071	100	4598	100	6286	100	8172	500		
1537	100	3155	100	4650	100	6306	500	8235	500		
1626	100	3197	100	4715	100	6324	100	8273	100		

APPROXIMATIONS.

Nos.	Prix.	Nos.	Prix.	Nos.	Prix.
6991	$300	3511	$200	3482	$100
6992	300	3512	200	3483	100
6993	300	3513	200	3484	100
6994	300	3514	200	3485	100
6995	300	3515	200	3486	100
6996	300	3516	200	3487	100
6997	300	3517	200	3488	100
6998	300	3518	200	3489	100
6999	300	3520	200	3490	100

No. 3481—Troisième Lot, avec les Approximations, vendu à la Nouvelle-Orléans.

Les soussignés ayant assisté au tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, "Classe D," certifient que les susdits numéros sont ceux qui ont été tirés aujourd'hui des 10,000 mis dans la roue.

Signé H. PERALTA, ADAM GIFFIN, } Commissaires assermentés.

Nlle-Orléans, Samedi 28 mars 1874.

☞ Les lots sont payés sans escompte. 28mars—1f—PP

A QUELQUE CHOSE

Malheur est bon,

Est un proverbe qui dit vrai, comme tout les proverbes.

La dernière panique a ruiné du monde, mais elle a fait baisser les prix de beaucoup de marchandises, et en négociant toujours à l'affût des bonnes occasions,

C. LAZARD & Cie,

n'ont pas grace aux capitaux dont ils disposent, manqué d'acheter au comptant, mais à très bon compte, des marchandises de toutes sortes qu'ils vont écouler à des prix d'un bon marché tellement fabuleux que toute concurrance est vraiment impossible.

Les derniers vapeurs de New-York en ont déjà porté pour $150,000 et il y en a autant en route. Toutes ces marchandises, manufacturées dans des conditions exceptionnelles d'élégance et de bon marché seront mise en vente le

SAMEDI, 28 Mars 1874.

La maison C. Lazard & Co. emploie continuellement 125 ouvriers et les bons ouvriers tailleurs y sont toujours bienvenus et certains d'y trouver de l'ouvrage.

C. LAZARD & Co.,

Au coin des rues St-Anne et Vieille Levée —Place Jackson.

APERÇU DES PRIX

Habillements laine douce.........depuis $9 25
Scotch Suits, dernier genre.........depuis $9 75
Choix considérable de vêtements noirs, Drap, Mérinos, Alpaca, prix variés et trop nombreux pour être détaillés ici. Assortiment des plus complets de vêtements de première Communion, Choix considérable de vêtements pour enfants de trois ans et au dessus.
Toile et piqué.........depuis $1 50
Chemises blanches et de couleur, depuis 75
5 000 Douzaines cols toile, à
5 000 Douzaines Manchettes Satinées, la douzaine de paires
Chemises de peau, gaze bonne qualité de toutes grandeurs 65
Cravates de tout genres
Un assortiment des plus complets de chapeaux de paille, feutre et autres pour hommes.
Chapeaux de paille, feutre et autres pour enfants.........depuis 15
Malles, valises, Etc. aux prix les plus réduits.
27 mars—1m

Demande d'Ouvriers Cordonniers.

De bons ouvriers pour faire la chaussure à vis trouveront de l'emploi en s'adressant à Mr. E. Cabaud, rue Dauphine No. 60, entre Bienville et Conti. 29 mars—31

La Raffinerie New Hope,

(ANCIENNEMENT GOODALE'S)

SUCRES clarifiés de choix.

SIROPS (Golden Syrup) de choix.

MÉLASSES recuites de différents grades.

Produits de la dite Raffinerie à vendre à bas prix, Par WM. HENDERSON,

75, rue Peters, coin Douane.

L'attention des Groceries de famille est particulièrement appelée sur le Golden Syrup, d'une saveur délicate et digne de l'ancienne réputation de l'établissement. 22 mars—1m

RIZ POUR PLANT.

RIZ DE HONDURAS,

GOLDEN SEED et BEARDET,

qualité extra, grain gros et blanc,

A vendre par PH. HOELZEL,

Aux Nos 268 et 270 de la rue Tchoupitoulas

21mars—1m, Mar, Sam, D.

COAL — Les planteurs de la côte qui auraient besoin de charbon sont notifiés que nous avons, en ce moment, un envoi qui descend le fleuve et que nous en attendons d'autres dans le cours de 2 ou 3 semaines. Nous invitons tous ceux intéressés à ne pas différer de faire leurs achats et de profiter des prix actuels qui sont excessivement réduits.

P. & R. DE VERGÈS, No 24½, Carondelet

19mars—14f

1841...S. DAVIS JR...1841

LES CELEBRES

JAMBONS "DIAMOND,"

— DE —

S. DAVIS Jr,

A Cincinnati.

Cette excellente marque date de trente-trois ans. On la connait dans toutes les parties de notre pays; elle n'est pas inconnue au Canada, en Angleterre et en France.

En 1850 le Bureau d'Etat de l'Ohio a décerné un premier prix "pour jambons préparés en 1846" c'est-à-dire depuis quatre ans.

Ces jambons, vieux ou nouveaux, sont toujours bons; ceux de la saison actuelle sont considérés comme étant de qualité supérieure.

Les jambons "Davis Jr" ont remporté des prix en Louisiane et au Texas. On les trouve chez tous les grands grocers des principales villes.

VOSS BROTHERS, Agents.

Au 81 de la rue des Magasins, Nouvelle-Orléans.

3 mars—2m

Grande fabrique de Jupons.

CONFECTION sur commandes de Peignoirs, Gabrielles, Robes de bals et de réception, Costumes de soirées et pour les villes d'Eaux, le tout aux dernières modes de Paris.

Les ordres sont promptement exécutés et avec soin.

MADAME AMÉLIE MAY, de Paris.

1er Etage, 75 rue Chartres, à côté de l'ABEILLE.

1fev—5m

Avis.

LA société existant sous la raison commerciale de C. CAVAROC & SON, est dissoute, à partir de ce jour. Chacun des associés signera en liquidation.

Nlle-Orléans, le 5 février 1874.

C. CAVAROC,
C. CAVAROC Jr.

Les soussignés ont formé, ce jour, une société pour les affaires d'importation et de commission sous la raison sociale de C. CAVAROC & SON.

Nlle-Orléans, le 6 février 1874.

C. CAVAROC,
C. CAVAROC Jr.

6 mars—1m—3fps

Avis aux Marchands de Chiffons.

LA Compagnie de fabrique de papier de la Louisiane demande toute espèce de chiffons sur consignation et désire en acheter. Elle en donne les prix les plus élevés, au comptant, à ses bureaux, No 60 de la rue du Canal. Elle invite le commerce et la presse à venir examiner, à ses bureaux, son papier et la liste de ses prix.

22mars—1m.

Voiture.

A vendre, à bon marché, avec les harnais, un joli coupé de famille, de modèle et muni d'excellents ressorts. Il vient d'être réparé et complètement remis à neuf.

S'adresser au bureau de l'ABEILLE.

4 fév—1f PP

A Louer.

La maison située rue des Ursulines, No. 195 près Marais. Livraison en sera donnée le 3 avril. S'adresser rue de l'Esplanade, No. 94 ou au bureau de l'Abeille. 27 mars.

MILWAUKEE LAGER BEER

A l'ancien local favori de

HUGO REDWITZ,

No 132 de la rue de la Commune.

Où l'on vient de recevoir, de la meilleure brasserie de Milwaukee, Wisconsin, une grande consignation de LAGER BEER frais et de qualité supérieure.

Venez en juger. 26 fév—1m

Compagnie d'Assurance Hope.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

INCORPORÉE EN AVRIL 1857.

Bureau, No 21, rue du Camp.

Capital payé.........$250,000 00

MONTANT des DIVIDENDES PAYÉS.........380,921 00

Actif.........276,669

LA Compagnie assure contre les risques de Feu, de Mer et de Rivières, aux plus bas taux, et accorde aux assurés le privilège de choisir entre une remise au comptant sur leurs primes, ou une participation dans les profits.

L'assuré, quelque petite que soit sa prime, peut donc avoir un intérêt dans les profits sans être actionnaire.

Les pertes sont réglées promptement et équitablement.

H. PEYCHAUD, Président,
JNO. L. ADAMS, Vice-Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire. 1août—D—PP

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Bureaux: rue St-Pierre No 5 (Bâtisse Pontalba),

Assure contre les Risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président,
A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance:

A. Socola,	Jos. Mizzi,
N. A. Llambias,	Ernest Pragst,
	B. Saloy.

Directeurs:

R. M. Davis,	A. Haber,
A. Socola,	R. Dumestre,
J. Sambola,	S. Cambon,
J. E. Gourdain,	F. H. Monsseaux,
N. A. Llambias,	Ernest Pragst,
Jos. David,	V. Battalora,
F. Jaufroid,	B. Saloy,
J. Reiss,	R. Solari,
D. Hughes,	J. Newhauser
F. Sancho,	Jos. Mizzi,
H. Hannel,	M. Drozkovich
M. Berwin,	

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1874.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes:

A. SOCOLA	JOS. DAVID,
F. JAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. BERWIN,	J. J. REISS,
N. A. LLAMBIAS,	J. E. GOURDAIN,

R. M. DAVIS, Président, NUMA LANDRY, Caissier

7janv. 74—an.1f

La Citizens' Savings Bank,

Organisée sans une Charte d'Etat,

GRUNEWALD HALL,

No. 22 rue Baronne,

PAIE six pour cent d'intérêt pour les dépôts d'épargnes, et quatre pour cent pour les dépôts courants. Tous les dépôts sont payables sur demande.

J. L. GUBERNATOR, Président.

M. BENNER, caissier.

DIRECTEURS:

JOHNSON ARMSTRONG, THOMAS HASAM,
E. W. BURBANK, J. L. GUBERNATOR,
M. BENNER.

1er mars—1m

Compagnie d'Assurance sur la Vie

DE

Knickerbocker de New York.

Capital, plus de.........$8,000,000

SUCCURSALE DU SUD-OUEST.

Bureau, 56 rue Carondelet, Nlle-Orléans,

E. A. DUCROS, Directeur.

1ermars—1m.

Bureaux de la Compagnie de Levées de la Louisiane.—Conformément à l'article 5 de la charte, une élection de directeurs, pour l'année, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, No. 23, de la rue Carondelet, le SAMEDI, 4 avril 1874, de 10 heures du matin à deux heures de l'après-midi.

TH. I. DIX.

25m—10f—1lj Secrétaire et Trésorier.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Delta.—Nouvelle-Orléans, 23 mars 1874.—A une assemblée du conseil des Directeurs tenue ce jour M. ALBERT BALDWIN a été élu Président et M. W. A. BELL, vice-Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

24m—10f

Bureaux de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle Orléans, No 124 rue du Canal. —Nouvelle Orléans 22 mars 1874.—A une assemblée des directeurs de cette compagnie, tenue le 11 de ce mois, un dividende de quatre piastres par action a été déclaré payable aux actionnaires à partir du mercredi, 1er avril 1874.

C. C. LEWIS, Secrétaire.

22 mars—an 1er av

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, 104, rue du Canal.—Avis est donné que l'élection annuelle de onze Directeurs aura lieu au bureau de cette Compagnie, LUNDI, 6 avril 1874, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

Nouvelle-Orléans, 17 mars 1874.

17 mars—au 6 av G. W. NOTT, Secrétaire.

Sun Mutual Insurance Company.

Capital Payé.........$500,000

Dividendes payés sur les actions—Dix pour cent.

Dividendes sur primes participantes—payables au comptant.

—EXTRAIT DE L'ETAT.—

ANNUEL DE 1873:

Montant net des primes......$227,767,61
Escompte et intérêt..........44,067,22—271,834,86
Pertes, dépenses, taxes, etc... 185,332,93
Réserves et dividende sur le capital..........58,814,70 —244,147,66
Bénéfice net..........$27,717,81
Actif évalué aux taux du marché:
Actions, Bons, Prêts et effets à recevoir..........534,786,84
En caisses et primes en voie de recouvrement..........$55,565,88—$590,352,72

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices sur les risques de feu, de rivières et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle promptement les pertes aux conditions les plus libérales, à ses bureaux No. 61 de la rue du Camp, coin Commercial Place.

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTER, Secrétaire.

— DIRECTEURS POUR 1874.—

JNO. G. GAINES,	JAMES BYRNES,
E. J. HART,	J. L. HARRIS,
HENRY RENSHAW,	LIONEL C. LEVY,
HUGH WILSON,	W. B. SCHMIDT,
R. BISCOE,	RICHARD FLOWER,
I. N. MARKS,	J. WEIS,
CHAS. MACREADY,	R. W. TAYLOR,
W. E. SEYMOUR,	J. C. MORRIS,
JAMES I. DAY,	L. ALCUS,
GEO. JONAS,	R. T. TORIAN,
EMORY CLAPP,	SCOTT McGEHEE,
G. M. BAYLY,	ISAAC L. HAAS.

24 mars—

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 28 MARS.—CLASSE No 74.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.
63	54	13	53	2	60	74	66	7	61	51	77	57

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle Orléans, le 28 mars 1874.

H. PERALTA
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries. Mar ☞

ASSURANCE SUR LA VIE.

New York Life Insurance Company

(ÉTABLI EN 1845.)

Actif.........$25,000,000

Revenu Annuel au de là de.........8,000,000

PUREMENT MUTUELLE.

Tout l'excédant des bénéfices, après prélèvement du coût actuel de l'assurance est remboursé aux détenteurs de polices.

TOUTES LES POLICES SONT MAINTENUES. Des dividendes sont déclarés annuellement, payables comptant, lesquels peuvent être appliqués à la réduction des primes annuelles ou à l'augmentation de l'assurance.

Des polices sont émises pour la protection spéciale des

FEMMES ET DES ENFANTS.

Des polices sont émises pour garantir le paiement des dettes; on émet aussi des POLICES TONTINE qui combinent la sécurité de l'Assurance sur la Vie avec le placement avantageux de l'argent.

Les personnes qui désirent une assurance sur la vie, sure et garantie, au véritable cout net, dans cette ancienne et honorable compagnie, sont priées de s'adresser aux soussignés.

COPES & OGDEN,

Agents-Généraux,

44.........RUE CARONDELET.........44

Cette Compagnie a payé l'année dernière près de 1,500,000 par suite de décès, et a déclaré aux détenteurs de polices des dividendes, payés comptant, et s'élevant à $1,742,544 40.

DIRECTION LOCALE.

Chas. Briggs,	S. H. Kennedy,
E. F. Mioton,	Saml. Smith,
Thos. A. Adams,	Fk. Wintz,
Chas. Cavaroc,	S. O. Nelson,
L. B. Cain,	Paul Fourchy,
Geo. Foerster,	Fk. Camerden,
T. J. Semmes,	J. H. Lupwigsen,
J. S. Walton,	Wm. S. Pike,
E. Peale,	Wm. B. Schmidt,
S. Forcheimer,	A. Chiapella,
F. S. Sampson,	J. A. Dufilho.

MÉDECINS-EXAMINATEURS.

D. C. Holliday, M. D., John W. Caldwell M. D., Cha. Turpin, M. D.

8 mars ☞

Avertissement.

LES soussignés préviennent le public de ne pas employer, acheter et vendre les bouteilles dont ils se servent, qui ont été faites expressément à leur usage pour leurs eaux minérales, leur ale au gingembre, et portent le nom de "Pablo & Co., fabricants d'eaux minérales et d'ale au gingembre, Nos. 270 et 272 de la rue Royale." Quiconque s'en servira, les achètera et les vendra sans le consentement des soussignés, par écrit, sera poursuivi conformément à la loi et tenu responsable de tous les dommages.

PABLO & CO.

Fabricants d'eaux minérales et d'ale au gingembre, aux Nos. 270 et 272 de la rue Royale.

3 mars—1m

Direct Trade Company

(COMPAGNIE DE COMMERCE DIRECT).

LES négociants, petits et grands, peuvent maintenant importer leurs marchandises directement de l'Europe à la Nlle-Orléans, aux plus bas prix possible, par l'entremise du "Direct Trade Company," dont le Dr. Thos D. Worrell est l'agent et directeur américain. Les bureaux en sont au Story Building, rue du Camp, où l'on peut voir d'excellente Ale anglaise, des liqueurs, des bijoux, de l'argenterie, etc., etc., des échantillons de toute espèce d'articles fabriqués en Angleterre.

22 mars ☞

AVIS IMPORTANT.—Ayant appris que des pacotilleurs ramassent, en ce moment, les BOUTEILLES VIDES du célèbre AMER CUNDURANGO, de MAGUIRE, et les remplissent d'une VILE décoction qu'ils offrent au public comme le VÉRITABLE article, nous PRÉVENONS le public de n'acheter le QUINDURANGO de Maguire ou d'autres remèdes que des pharmaciens ou marchands bien connus, car nous n'employons pas de pacotilleurs.

MORRISON & WOODWARD, seuls agents, Au No 1 de la rue des Magasins, coin Canal.

27fév—1m

Licences et Taxes de Ville, d'Etat et de Dessèchement.

LE soussigné se charge du paiement des licences et des taxes aux taux les plus élevés du marché.

J. W. PEARCE.

Au No 13, de la rue Carondelet près Commune.

F. P. COLQUHOUN. 15 mars—1m.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

BARNETT & CAMMACK,

Courtiers,

Bureau, No. 12 de la rue Carondelet,

Se chargent de payer, aux taux d'escompte les plus libéraux, les taxes d'Etat et les taxes de Ville. 10 mars—1m

Mme H. BAUSSET

A L'HONNEUR d'informer sa clientèle et le public en général qu'elle Vaccine tous les Lundi à Onze Heures.

H. BAUSSET, Rue des Remparts, 158, entre St-Pierre et Orléans.

5fév—3m, DMe V

I. L. LYONS,

(SUCCESSEUR DE BALL & LYONS,)

PHARMACIEN EN GROS ET EN DÉTAIL, ET IMPORTATEUR,

AU COIN DES RUES CAMP ET GRAVIER,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Outre au commerce de la ville et à celui de la campagne un

Stock complet,

Se composant de

Drogues,	Parfumerie,
Produits chimiques,	Médicaments français,
Médicaments américains, patentés,	patentés,
Articles divers pour droguistes,	Extraits solides et fluides
	Instruments de chirurgie, de Geo Tieman & Co,
Liqueurs fines,	Appareils à atomes, à
Vernis et huiles,	main et à vapeur,
Vitres,	Appareils électriques,
Verreries,	Sacs de voyage, boites à
Articles de fantaisie,	médicaments,

Teintures, épices, produits chimiques, essences de liqueurs, huiles essentielles,

Et tout ce qui se rattache au

Commerce des Drogues.

AGENT POUR LA VENTE DE

Pilules et granules recouvertes de sucre, de W. R. Warner & Co.;

Huiles et couleurs du Southern Company de St-Louis;

Extraits et resnoïds, de W. J. M. Gordon;

Suspensoirs, en argent, du Dr. La Babcock.

IMPORTATEUR DE

Liqueurs et extraits de Bordeaux; parfumeries anglaises et françaises;

Médicaments patentés drogues et produits chimiques français.

Département spécial pour les ordres des médecins. Les poudres sont mises en bouteilles, qui sont étiquetées avec soin.

L'exécution des ordres des maisons de commerce est confiée à un commis habile, à l'effet d'activer la livraison des marchandises.

Propriétaire du

Célèbre Amer fortifiant Garry Owen.

Le tonique d'Abrams contre la frisson.

La liqueur astringente de Brodie.

L'élixir de Lecock contre la toux.

Et tous les remèdes bien connus, de Ball & Lyons.

L'attention du public est appelée sur le

DÉPARTEMENT DU DÉTAIL ET DES PRESCRIPTIONS.

Lequel n'est surpassé par celui d'aucune autre pharmacie du pays.

Les prescriptions sont confiées aux pharmaciens les plus expérimentés, qui emploient les meilleurs ingrédients.

On trouvera à ce magasin un assortiment complet des articles de fantaisie les plus fins, des articles de toilette, de parfumeries étrangères, brosses à cheveux, brosses à dents, peignes, cosmétiques, poudres, éponges, remèdes patentés français et américains et liqueurs fines;

Bandages, bandages herniaires, suspensoirs, bas de soie, etc.

Vaccine fraîche et sangsues suédoises.

I. L. LYONS.

14fév—3m v&o